



Revalorisation de pensions alimentaire

Par **pascal**, le **23/07/2009** à **09:43**

Bonjour,
je souhaite demander une revalorisation de la pension alimentaire vu que mon salaire a diminuer depuis le jugement en 2002.Est-ce que les revenus de mon amie avec qui je ne suis ni marier ni pacser vont etre pris en compte.Elle a un petit salaire vu qu'elle n'a pas un temps complet.merci d'avance.